

Formation Premiers Secours en Santé Mentale 2027

MUTUALITÉ FRANÇAISE
BRETAGNE

PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Infos pratiques

- Jeudi 28 et vendredi 29 janvier : Rennes (35)
- Mercredi 17 et jeudi 18 février : Loudéac (22)
- Jeudi 11 et vendredi 12 mars : Quimperlé (29)
- Mercredi 17 et jeudi 18 mars : Vannes (56)
- Lundi 5 et mardi 6 avril : Plérin (22)
- Jeudi 8 et vendredi 9 avril : Ploërmel (56)
- Mardi 18 et mercredi 19 mai : Lorient (56)
- Lundi 14 et mardi 15 juin : Corseul (22)
- Lundi 21 et mardi 22 juin : Brest (29)
- Octobre : Lannion (22)
- Lundi 22 et mardi 23 novembre : Rennes (35)

Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription ci-après à remplir et à renvoyer par email à Perrine LE BOUFFANT - ple-bouffant@bretagne.mutualite.fr et Thierry BARBIER - thierry.barbier@vyv3.fr.

Méthode pédagogique

La formation allie différentes méthodes d'apprentissages pour qu'un maximum de participants s'y retrouve : présentation sur ppt, lecture de passages du manuel, activités en grand groupe ou en petits groupes, mises en situation, films, ...

Objectifs de la formation

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information adaptée
- Mieux faire face aux comportements agressifs
- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale
- Revoir ses représentations concernant la santé mentale
- Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale

Contenu

La formation apprend comment fournir un soutien initial aux personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale.

Demi-journée 1

Introduction et aperçu des sessions

Session 1.1 – Introduction à la santé mentale et aux interventions

- Santé mentale en France (facteurs de risque – statistiques – conséquences)
- Interventions efficaces

Session 1.2 – Introduction aux Premiers Secours en Santé Mentale

- Premiers Secours en Santé Mentale
    - Cadre des premiers secours en santé mentale
    - Le plan d'action AERER
- Présentation de la dépression
    - Signes et symptômes
    - Interventions

Demi-journée 2

Session 2.1 – Le plan d'action pour la dépression

- Rappel de la dépression
- Action 1 pour la dépression
- Crise suicidaire : Présentation - Assister

Session 2.2 – Les troubles anxieux

- Présentation des troubles anxieux
    - Signes et symptômes
    - Interventions

Demi-journée 3

Session 3.1 - Le plan d'action pour les troubles anxieux

- Rappel des troubles anxieux
- Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux, attaques de paniques et chocspost-traumatique
    - Action 1 pour les troubles anxieux (hors crise)
    - Crise d'attaque de panique : Présentation - Assister
    - Crise après un événement traumatique : Présentation - Assister

Session 3.2 – Les troubles psychotiques

- PSSM pour les troubles anxieux (suite)
- Présentation des troubles psychotiques
    - Signes et symptômes
    - Interventions

Demi-journée 4

Session 4.1 – Le plan d'action pour les troubles psychotiques

- Rappel des troubles psychotiques
- Action 1 pour les troubles psychotiques
- Crise psychotique sévère : Présentation - Assister
- Premiers Secours pour les troubles psychotiques (suite)

Session 4.2 – L'utilisation des substances et le plan d'action

- Présentation des troubles liés à l'utilisation de substances
    - Signes, symptômes
    - Interventions
- Action 1 pour l'utilisation de substances
- Crise liée à l'utilisation de substances
- Crise d'agressivité
- Urgence médicale
- PSSM pour l'utilisation des substances (suite)

Clôture de la formation : retour sur les attentes, aspects administratifs (post-test, questionnaire de satisfaction...).

Prérequis et public

Cette formation ne nécessite pas de prérequis et s'adresse à tout citoyen de plus de 18 ans.

Tarifs

250 euros/participant (manuel inclus) mobilisable au titre de la formation continue (formation certifiée Qualiopi).
Formation en interne possible : tarif sur devis.

Comment financer ma formation PSSM ? Plus d'infos via le QR Code

Formatrices

Perrine LE BOUFFANT et Aude COATLEVEN chargées de missions à la Mutualité Française Bretagne. Formatrices accréditées PSSM France.
Contact : 06 47 91 69 54 - plebouffant@bretagne.mutualite.fr
06 75 94 44 16 - acoatleven@bretagne.mutualite.fr

La Mutualité Française Bretagne se réserve le droit de faire appel à des formateurs.rices accrédité.es PSSM France pour assurer certaines formations.

Formatrice accréditée
Premiers Secours en Santé Mentale

INSTITUT MUTUALISTE DE FORMATION BRETAGNE
14, rue Jean Baptiste Colbert – 56325 LORIENT Cedex
N° Siret : 778 863 820 00034 - Code NAF : 660 G
Numéro de déclaration d'activité auprès du préfet de la Région Bretagne : n° 53560209856

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION

INTITULÉ : PSSM (PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE)

- A renvoyer par mail à : thierry.barbier@vyv3.fr et plebouffant@bretagne.mutualite.fr
- Renseignements sur le financement possible de cette formation : Comment financer ma formation PSSM

COORDONNÉES ÉTABLISSEMENT	• Nom de votre établissement : • Adresse : • Téléphone & mail : • Nom de la personne à contacter :
INTITULE FORMATION & DATE(S)	**PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE** Dates et lieu :
PARTICIPANT(S)	*Veuillez indiquer le(s) participant(s) à inscrire, (nom - prénom - fonction) :*
VOTRE BESOIN DE FORMATION	*Afin de réponse au mieux à vos besoins, merci de nous indiquer ici vos attentes et éléments de contexte vous conduisant à participer à cette formation :*
SITUATION DE HANDICAP	*Afin de vous accompagner au mieux ou de vous rediriger vers les ressources compétentes, vous pouvez nous faire part ci-dessous de toute situation de handicap concernant les participants inscrits :*

Les inscriptions vous seront confirmées par retour mail et une convention de formation vous sera transmise par courrier. Quelques jours avant la formation, vous recevrez par mail une convocation à remettre au(x) participant(s).

Pour toute information : M. BARBIER 02.97.84.28.46 – thierry.barbier@vyv3.fr

Numéro de déclaration formation IMFB : 53560209856 - Numéro de SIRET : 777 863 820 00034